



## Andrew Wong

Associé, Construction et infrastructures

**Toronto**

(416) 862-6564

anwong@osler.com

Admission au Barreau: Ontario, 1995

### Domaines d'expertise

Défense, sécurité et aérospatiale

Électricité et services publics

Infrastructures

Produits pharmaceutiques et sciences de la vie

Construction

Marchés publics

Diplômé en génie civil, Andrew œuvre notamment dans des dossiers liés à la construction et à des infrastructures internationales et canadiennes. Son expérience des projets comprend des conseils en matière de partenariats publics-privés et de diversification des modes de financement et d'approvisionnement.

Les projets sur lesquels il a travaillé portaient notamment sur les transports, des écoles, des aéroports, des gares, des autoroutes, des routes, des stations d'épuration des eaux usées, des stations de traitement des eaux, des lignes de transmission, des centrales nucléaires, des parcs éoliens, des centrales électriques, des tours de bureaux, des centres de données, des hôpitaux, des sites de production et des entrepôts.

Son travail consiste notamment en ce qui suit :

- la fourniture de conseils stratégiques.
- la planification de projets ainsi que l'évaluation et l'analyse du risque lié à ces derniers, y compris les avantages et les inconvénients des différents modes d'approvisionnement, des systèmes de réalisation de projets, des mécanismes de fixation des prix et un modèle général de contrats pour les travaux de construction, d'ingénierie et d'architecture.
- la préparation de documents de soumission et de demandes d'offre de services, notamment les critères d'évaluation.
- la préparation de directives et de procédures d'évaluation de l'approvisionnement, de même que la participation à l'examen et à l'évaluation de soumissions et de propositions, dans le cadre du processus d'approvisionnement du client, ce qui comporte la préparation de rapports et de présentations d'évaluation des soumissions et des propositions internes.
- la préparation de modèles de contrats détaillés et abrégés, de contrats personnalisés et de conditions supplémentaires pour les modèles habituels du CCDC et du CCA pour les contrats de construction, de conception-construction, de gestion de la construction, les

contrats IAGC (ingénierie, approvisionnement, gestion de construction) et les contrats IAC (ingénierie, approvisionnement, construction).

- la préparation de contrats de fourniture d'équipement ou de matériel et de bons de commande.
- la préparation de contrats-cadres et d'autorisations de travaux pour des projets de construction, d'ingénierie et d'architecture (personnalisés ou utilisant des conditions supplémentaires conjointement avec un modèle général de documents).
- la préparation d'accords personnalisés de services-conseils en architecture et en ingénierie ainsi que des conditions supplémentaires pour les modèles généraux de l'OAA, de l'IRAC, du PEO et de l'AFIC.
- la préparation de modalités contractuelles traitant de sujets de nature commerciale, notamment l'assurance, les mécanismes de fixation des prix forfaitaires, des prix unitaires ou du coût du travail, les dispositions d'indexation des prix, les mesures incitatives et dissuasives du contrat, les indicateurs de performance clés, le régime des dommages et intérêts fixés contractuellement à l'avance et l'aide à la préparation des documents relatifs à l'étendue des travaux.
- l'harmonisation des contrats avec les circonstances et les exigences du projet et avec le profil de risque du client.
- la collaboration étroite avec les parties prenantes internes et externes afin de coordonner et de refléter les exigences et les commentaires juridiques, techniques et commerciaux dans les contrats, notamment en préparant des notes d'information et des présentations pour la haute direction, ainsi qu'en fournissant des informations actualisées à la haute direction.
- la préparation de « guides pratiques » ou de « manuels de référence » résumant les principales dispositions et procédures des contrats, la formation du personnel à leur utilisation et le conseil aux clients sur les changements internes liés à ces contrats.
- l'administration de contrats et la prestation d'autres conseils au client pendant la phase de mise en œuvre du projet.
- la fourniture de conseils sur le privilège du constructeur dans le contexte de la *Loi sur la construction*.

---

## Prix et reconnaissances

- **The Canadian Legal Lexpert Directory** : reconnaissance en droit de la construction
- **Lexology** : Client Choice Award – Classé dans la catégorie Construction au Canada
- **Lexpert Special Edition** : reconnaissance dans le domaine de l'énergie

## Engagement communautaire

- *Engineering Alumni Network*, Université de Toronto, membre du bureau
  - *Association libérale fédérale de Scarborough-Agincourt*, directeur principal
- 

## Qualifications

### Formation

- Université de la Colombie-Britannique. LL. B.
  - Université de Toronto, B.A.Sc.
- .....

## Langues

- anglais
- .....

## Associations professionnelles

- Barreau de l'Ontario
- Association du Barreau canadien
- Association du Barreau de l'Ontario